GRAND SITE DE FRANCE

Puy Mary
Volcan du Cantal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mandailles-Saint-Julien, le 01/07/2020

Aujourd'hui, marque le début de la saison estivale sur le Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal.

Dès ce jour, 1er juillet, la contribution à la préservation du site est de nouveau demandée aux visiteurs stationnant au col du Pas de Peyrol. Pour rappel, il s'agit d'une vignette d'un montant de 4 € payable une fois et permettant de venir autant de fois que le visiteur le souhaite au Pas de Peyrol sur la période 1er juillet-30 août. Cette contribution permet la réhabilitation de sentiers de randonnées et participe au financement de certains chantiers.

Dès le 4 juillet, l'ensemble des Maisons de Site du Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal seront ouvertes et des animations seront proposées aux visiteurs (randonnées accompagnées, ateliers pêche, ateliers créatifs, animations...). Les animations sont annoncées via un dépliant disponible en Maison de Site, Offices du Tourisme et commerces, de même que sur FaceBook ainsi que sur notre plateforme de réservation en ligne : billetweb.fr/pro/puymary

Dès le 15 juillet prochain et jusqu'au 29 août prochain, les deux lignes de transports découvertes seront en fonctionnement. Des navettes parcourent 2 lignes : Mandailles <> Le Claux et Dienne <> Le Falgoux, des départs ont lieu toutes les heures de 9 h à 17 h. Pour 1,5 € l'aller-retour, les utilisateurs peuvent parcourir le Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal. Les navettes s'utilisent sans réservation et ont une capacité de 8 personnes (hors chauffeur), un siège enfant est présent dans chaque navette. Afin d'assurer la sécurité de tous, cette année il est demandé à l'ensemble des usagers (âgés de plus de 12 ans) de porter un masque dans la navette.

Durant la période juillet-août, les règles de circulation pour accéder au col du Pas de Peyrol restent en vigueur : montée jusqu'à 12 h 15 depuis Mandailles et le Col de Serre, descente par Salers sur ce créneau. Montée à partir de 12 h 45 depuis Salers et descente vers Mandailles et le Col de Serre sur ce créneau. A partir du 14 juillet et jusqu'à la fin août, le stationnement des camping-cars est interdit entre 10 h et 18 h au Pas de Peyrol.

Contact :
Julien Couty
Chargé de communication
communication@puymary.fr
06.73.84.83.22

Syndicat Mixte du Puy Mary. puymary.fr. 04.71.47.04.14